



**INSEE**  
AUVERGNE



Direction régionale  
du travail, de l'emploi  
et de la formation professionnelle  
d'Auvergne



**INSEE** auvergne

# La Lettre n° 42

juillet 2007

## Emploi

### Les métiers en Auvergne : tertiarisation et vieillissement

**E**n Auvergne, dans les années récentes, l'augmentation des emplois a été forte dans les métiers du tertiaire, particulièrement dans ceux des services à la personne. En revanche, bien qu'ils soient surreprésentés dans la région, les métiers de l'agriculture ou de l'industrie marquent le pas. À cette modification de structure s'ajoute un vieillissement des actifs, plus accentué qu'au niveau national. À l'avenir, les gisements d'emplois seront en partie liés aux nombreux départs à la retraite, en particulier dans les métiers qualifiés. De surcroît, la forte demande de la part des employeurs dans les métiers les plus dynamiques risque de générer des tensions importantes sur le marché du travail.

Benoît FONTAINE, INSEE

*La nomenclature des Familles Professionnelles (FAP) est réalisée à partir de la nomenclature de Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS, INSEE). Les métiers dont la formation est proche sont regroupés en FAP. Cette nomenclature, qui comprend 84 FAP, est en outre compatible avec le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME), regroupement utilisé par l'ANPE pour codifier les offres et les demandes d'emploi.*

**E**n Auvergne, le fonctionnement du marché du travail a obéi à deux logiques différentes durant les années récentes. Au cours des années quatre-vingt-dix, dans une situation d'activité affaiblie et de création d'emplois ralentie, l'ajustement des entrées sur le marché du travail s'est fait par l'augmentation du chômage en partie atténuée par les migrations hors de la région. En revanche, depuis l'an 2000, la situation s'est retournée et l'Auvergne redevient une région qui crée des emplois, dans laquelle le chômage se réduit.

Ce constat, quoique juste, doit être nuancé car il ne tient pas compte des perspectives démographiques. Dès à présent, la population active diminue, les entrées de jeunes ne compensent plus les départs en retraite des générations nombreuses issues du baby-boom.

Dans ce contexte, l'employabilité des jeunes est renforcée et contribue à la diminution du chômage. Néanmoins, de nombreuses familles professionnelles, disposant d'une pyramide des âges vieillissante, seront contraintes d'embaucher simultanément, générant ainsi de fortes tensions.

## Le tertiaire en développement

**E**n Auvergne, parmi les 84 familles professionnelles étudiées, 31 enregistrent une diminution de leur effectif : elles appartiennent plus particulièrement aux secteurs de l'agriculture et de l'industrie.

A *contrario*, parmi les 53 familles professionnelles dont l'effectif a augmenté, les plus dynamiques relèvent des services à la personne ou de l'administration des entreprises. Grâce à cette tertiarisation de l'économie auvergnate, le poids des services en Auvergne se rapproche de celui constaté au niveau national.

Au début des années deux mille, le regain de dynamisme des entreprises et du marché du travail fait suite à l'embellie conjoncturelle.

En Auvergne, entre 1999 et 2004, le nombre d'actifs en emploi augmente d'environ 0,6 % par an (contre 0,9 % pour la France). L'écart à la tendance nationale résulte d'une baisse nettement plus marquée de l'emploi non salarié. Même si ce dernier représente 13 % des actifs à la fin 2004 (quatre points de plus que la moyenne natio-

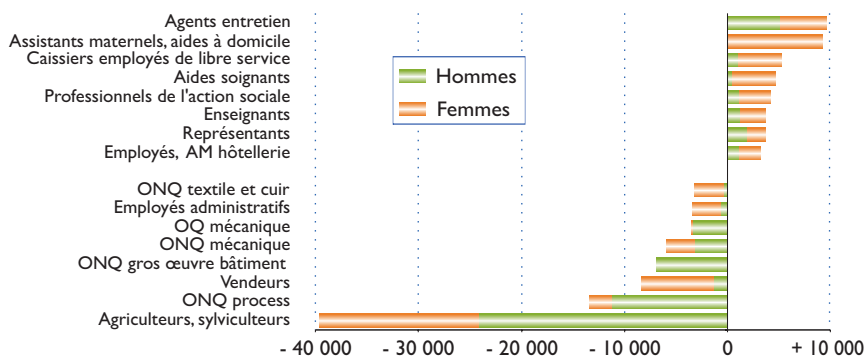
onale), il regroupait plus de 20 % des actifs occupés au début des années quatre-vingt-dix. Les non-salariés agricoles contribuent pour près des deux tiers à cette baisse.

Sur la période, les métiers les plus porteurs sont ceux liés aux services aux entreprises. Leurs effectifs ont

progressé de 18 %, en particulier dans les activités de conseil et les services opérationnels. Cette évolution résulte de l'externalisation par les entreprises (en particulier industrielles) de tâches non directement productives telles que l'entretien ou la maintenance informatique. ➤

### Boom de l'emploi dans les métiers des services à la personne

Les métiers dont l'effectif a le plus crû ou décru entre 1982 et 1999



Source : INSEE - Recensements de la population

## Un manque de jeunes actifs

**P**arallèlement à cette évolution, la main-d'œuvre vieillit rapidement en Auvergne : l'âge médian des actifs en emploi auvergnats est passé de 35,5 ans en 1982 à 38,2 ans en 1999. Ce vieillissement se traduit surtout par un rétrécissement de la base de la pyramide des âges : le déficit des entrées de jeunes actifs en emploi contrarie le renouvellement de la main-d'œuvre. Les moins de 30 ans représentent

moins de 19 % des actifs en emploi en 1999 contre 26 % en 1982. C'est la conséquence à la fois du déficit de recrutement de jeunes dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix et de l'émigration des jeunes diplômés hors d'Auvergne à la fin de leurs études. La génération d'actifs précédente devient plus nombreuse : les 35-49 ans étaient 178 000 en 1982, ils sont 230 000 en 1999.

La région se trouve ainsi dans une situation particulière. Son appareil productif se transforme et évolue vers une tertiarisation accrue. Ce développement des métiers de services, très consommateurs en main-d'œuvre, pourrait être freiné par le vieillissement de la population active. Pour ces métiers, le renouvellement des actifs, dans les prochaines années, pourrait être problématique. ➤

## Un besoin de cadres dans un proche avenir

**L**es métiers qui ont le plus grand besoin de renouvellement sont ceux dont l'effectif augmente et dont la structure par âge présente un profil âgé. Il s'agit, pour l'essentiel, des métiers d'encadrement ou des professions intellectuelles supérieures.

Parmi ces métiers, figurent les dirigeants d'entreprise : entre 2005 et 2015, en Auvergne, plus de 19 000 entrepreneurs devraient partir à la retraite. Les mêmes problèmes de renouvellement se posent pour les titulaires de la fonction publique, en

particulier dans les corps de catégorie supérieure. La politique de promotion interne ainsi que les mécanismes de glissement-vieillesse-technicité entraînent un rétrécissement de la base de la pyramide hiérarchique au profit de l'encadrement, plus âgé.

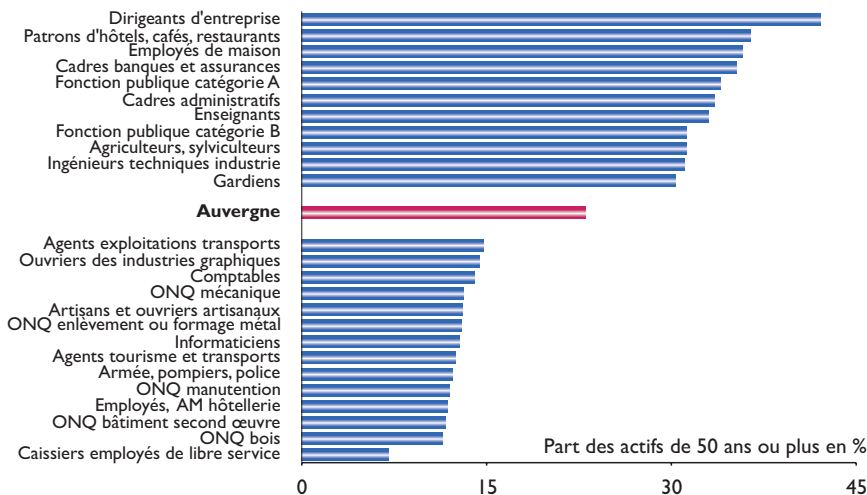
En 1999, en Auvergne, on compte un agent de catégorie A (exerçant des fonctions de conception et d'encadrement) pour trois agents de catégorie C (occupant des emplois d'exécution) contre un pour quatre en 1990.

Les professions médicales sont également concernées. En 1999, par exemple, un médecin sur deux avait au moins 45 ans.

Dans ces conditions, les métiers d'encadrement devront faire face à une raréfaction des candidats à leur renouvellement dans les toutes prochaines années.

L'enjeu se situe dans une optique productive, mais aussi dans une optique de structuration des territoires et d'accès aux biens et services en zone rurale. ➤

## De nombreux départs en perspective dans les métiers d'encadrement et de dirigeant



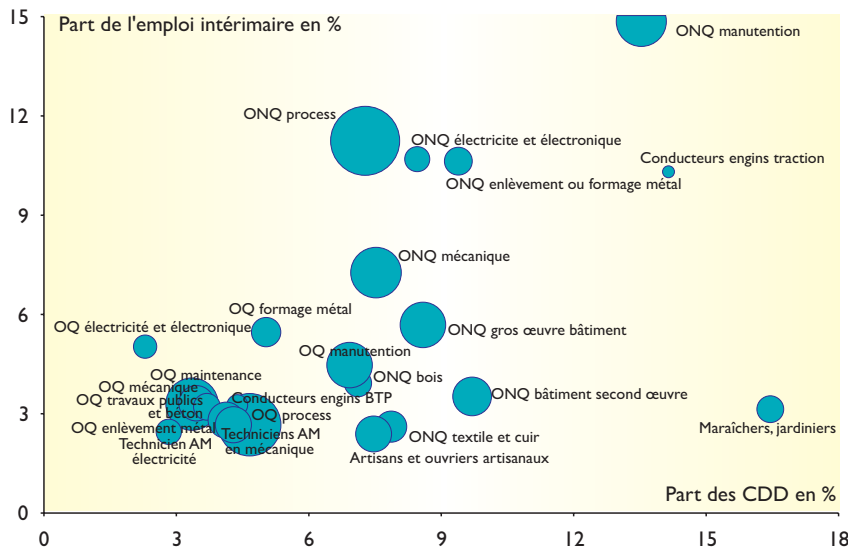
Source : INSEE - Recensement de la population 1999

## Un éventail des salaires resserré

En 1999, en Auvergne, la précarité de l'emploi était moins importante que dans les autres régions françaises. À cette date, la part des emplois à temps complet (82 %) est supérieure à la moyenne nationale. La proportion d'intérimaires parmi les salariés est parmi les plus faibles. En ce sens, les industriels auvergnats se démarquent de leurs homologues des autres régions industrielles par un moindre recours à l'intérim. L'Auvergne se rapproche ici des régions du sud de la France, plutôt tournées vers le secteur tertiaire et moins consommatrices d'emplois d'intérimaires. Dans le même temps, l'Auvergne s'en distingue par une part d'emplois en contrat à durée déterminée plus faible.

Cependant, tous les métiers ne sont pas homogènes en termes d'environnement de travail. La tertiarisation de l'économie auvergnate ainsi que les nouvelles pratiques des entreprises, de plus en plus soumises aux contraintes de la mondialisation, ont provoqué, depuis le début des années 2000, une augmentation importante de la précarité principalement dans les emplois les moins qualifiés. Ceux-ci présentent les conditions de travail les plus défavorables, en particulier les emplois d'employés et d'ouvriers des services, de l'industrie, du commerce et du bâtiment où au-

## Intérim et CDD : deux composantes de la précarité



Source : INSEE - Recensement de la population 1999

jourd'hui seulement un emploi sur dix est conclu sous contrat à durée indéterminée.

La précarité se mesure également en termes financiers : parmi les 40 métiers pour lesquels le salaire médian est inférieur au niveau national, on compte 20 métiers d'ouvriers.

La répartition des revenus est moins inégalitaire en Auvergne qu'en France. Les professions à très bas ou très

hauts revenus y sont moins représentées. Si on applique aux actifs auvergnats le salaire médian mesuré sur la France entière par famille professionnelle, on constate que les 20 % les plus pauvres obtiennent 14,5 % des revenus (13,4 % en France). À l'autre extrémité, les 20 % des actifs les mieux payés obtiennent 30 % des revenus en Auvergne contre 32 % en France. ➤

## La mobilité professionnelle participe de la précarité

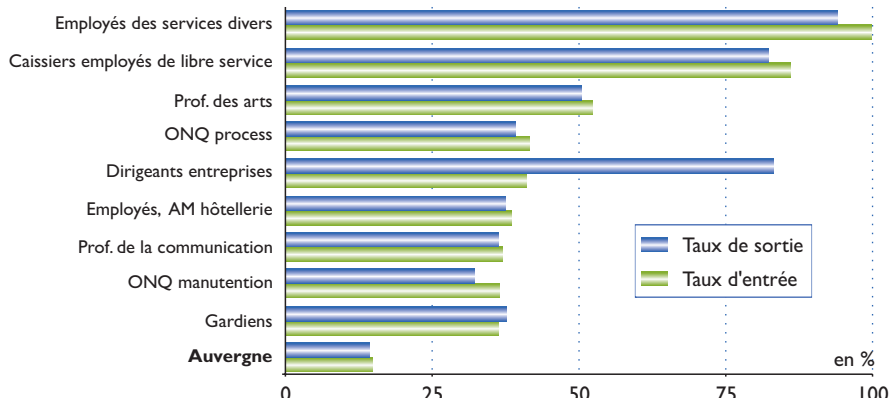
Les métiers en expansion ou ceux dont les actifs sont âgés ne sont pas les seuls à offrir des opportunités d'embauche.

D'autres métiers suscitent des recrutements du fait de la mobilité de leur personnel.

C'est le cas des métiers du tertiaire, particulièrement de l'hôtellerie-restauration, des caissiers.

Les emplois offerts sont relativement nombreux eu égard au stock d'emplois existant mais ils sont de courte durée. Souvent signe d'une certaine précarité des conditions de travail, la mobilité peut être aussi la résultante du rythme imposé par l'activité.

### Les métiers à plus forte mobilité



Un taux égal à 100 % signifierait que l'ensemble des postes de travail ont vu leur titulaire renouvelé au cours de l'année.

Source : INSEE - Recensement de la population - DMMO 1999

## Une moindre intensité du chômage

En Auvergne, au 31 mars 2007, on compte 51 700 demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2 ou 3, soit 1,9 % des demandeurs métropolitains. Début 1999, ils étaient 19 000 de plus. Depuis 1992, le taux de chômage auvergnat est inférieur au taux national. Il a diminué tout au long des années deux mille, pour atteindre, à la fin du

1<sup>er</sup> trimestre 2007, 7,5 % des actifs (8,3 % en France).

Il est peu important dans les zones rurales : avec 5,6 %, le Cantal est en 5<sup>e</sup> position des départements pour lesquels le taux de chômage est le plus faible, la Haute-Loire est au 28<sup>e</sup> rang avec 7,2 %. Il est supérieur à la moyenne nationale dans les bassins

industriels en difficulté tels que ceux de Thiers ou de Montluçon.

Ces chiffres favorables masquent une disparité d'accès à l'emploi selon les métiers. Toutes les catégories socioprofessionnelles sont confrontées au chômage avec une surreprésentation des ouvriers ou employés. Fin 2005, parmi les dix-sept familles professionnelles qui comptaient plus d'un millier de demandeurs de catégorie 1, 2 ou 3, douze relevaient de ces deux catégories. À l'autre extrémité, les membres des professions médicales et les enseignants sont à peine concernés par ce phénomène.

Cette diminution du nombre de demandeurs d'emploi est principalement un phénomène féminin : fin 2005, 33 000 femmes sont demandeuses d'emploi dans la région contre près de 42 000 au début de 1999.

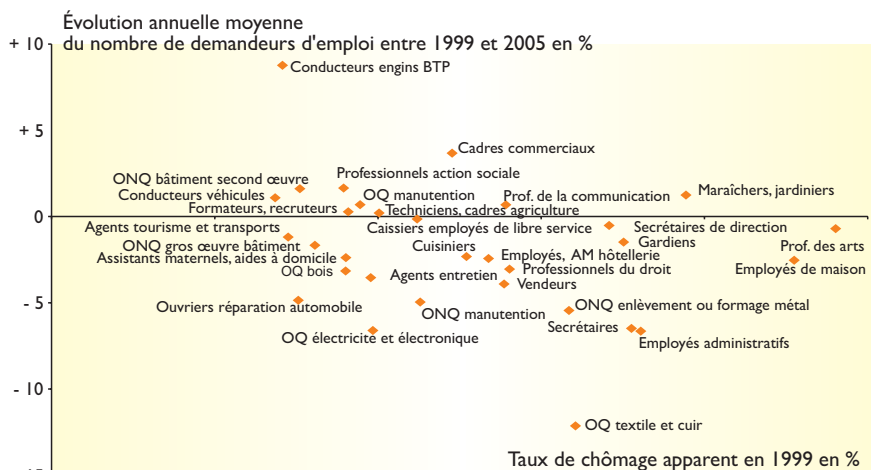
La baisse a aussi bénéficié pour partie aux demandeurs d'emploi de longue durée : les demandeurs d'emploi depuis plus d'un an représentaient 37 % de l'ensemble des demandeurs au début de 1999 contre 34 % fin 2005.

La structure de la demande d'emploi s'est modifiée.

En 2005, en Auvergne, les inscrits à l'ANPE sont plus souvent des travailleurs licenciés qu'à la fin des années quatre-vingt-dix ; ils sont moins souvent en fin de contrat à durée déterminée ou primo inscrits.

Du fait du report à l'automne 2007 du calage national annuel sur les résultats de l'Enquête Emploi, les séries régionales et départementales de chômage BIT restent provisoires.

### Familles professionnelles pour lesquelles le chômage est supérieur à la moyenne régionale



Sources : INSEE - Recensement de la population 1999 - ANPE

Une majorité de métiers ont bénéficié de cette baisse du chômage. Cependant, pour 29 familles professionnelles, l'effectif des demandeurs d'emploi a augmenté sur la période. Cela concerne particulièrement les métiers de cadres ou de dirigeants d'entre-

prise, ainsi que des métiers qui jusqu'à présent semblaient être à l'abri. Le nombre de demandeurs d'un emploi d'informaticien a plus que doublé sur la période, celui de demandeurs d'un emploi de chercheur, de cadre commercial ou des transports a également aug-

menté. La diminution du nombre de chômeurs a ainsi particulièrement profité aux métiers qui appartiennent à des secteurs très consommateurs en main-d'œuvre tels que les industries légères (bois, textile,...) ou le BTP via un accroissement de l'activité. ➤

### Agriculteurs : le métier le plus représenté en Auvergne

#### Familles professionnelles ayant le plus fort effectif en Auvergne

	Effectif		Effectif
Agriculteurs, sylviculteurs	35 264	Assistants maternels, aides à domicile	13 395
Agents d'entretien	30 030	OQ bâtiment second œuvre	11 343
Enseignants	24 788	OQ process	11 286
Fonction publique catégorie C	20 820	Professionnels de l'action sociale	10 739
Vendeurs	16 935	Secrétaires	10 634
Conducteurs de véhicules	15 110	Infirmiers, sages-femmes	10 233
ONQ process	13 930	Représentants	10 032
<b>Ensemble des actifs en emploi</b>			<b>510 745</b>

Source : INSEE - Recensement de la population 1999

### Zoom sur la famille professionnelle des infirmiers et sages-femmes

La présente lettre est la mise en perspective d'un panorama des métiers disponible sous forme électronique sur le site Internet de l'INSEE Auvergne : [www.insee.fr/auvergne](http://www.insee.fr/auvergne).

Ce panorama présente une analyse détaillée pour chacune des familles professionnelles correspondant à la nomenclature ROME. Figurent ainsi des informations quantitatives sur l'effectif, l'âge, le statut d'emploi, la localisation géographique ou encore la demande d'emploi propre à chaque métier de la nomenclature.

Sont présentés ici des résultats extraits de la fiche relative à la famille professionnelle VI : infirmiers et sages-femmes.

#### Contour de la famille

Cette famille professionnelle compte sept professions différentes :

- les infirmiers en soins généraux, salariés ;
- les infirmiers psychiatriques ;
- les cadres infirmiers et assimilés ;
- les infirmiers libéraux ;
- les infirmiers spécialisés ;
- les sages-femmes (salariées ou libérales) ;
- les puéricultrices.

Le métier peut s'exercer en milieu hospitalier, mais aussi en soins à domicile pour les personnes ne nécessitant pas forcément une hospitalisation. Les cadres infirmiers gèrent, à l'intérieur de l'hôpital, la coordination d'un service et/ou d'une équipe, assurant son bon fonctionnement 24 heures sur 24 et sept jours sur sept.

Le métier de sage-femme est centré sur la maternité et la naissance. Les sages-femmes sont affectées dans les services de maternité, de gynécologie/obstétrique ou dans les services mixtes de maternité/pédiatrie, et peuvent aussi exercer leur activité de façon indépendante. Les sages-femmes suivent régulièrement l'évolution de la grossesse jusqu'à son terme, pratiquent les accouchements normaux et donnent les soins nécessaires à la mère et au nouveau-né.

La particularité de cette profession est qu'elle est définie comme profession médicale au même titre que les médecins et les chirurgiens-dentistes. La sage-femme est ainsi une praticienne dont l'activité médicale dans le cadre de l'obstétrique normale l'autorise au diagnostic, à la prescription et à l'acte médical (pour délivrer des ordonnances) dans ce domaine précis.

#### Évolution des actifs en emploi

En 1999, cette famille professionnelle recense 10 200 actifs en emploi résidant en Auvergne, soit la première profession de santé avec les aides-soignants. Comme pour le reste des professions médicales, le nombre d'infirmières a singulièrement augmenté en Auvergne, de près de 40 % entre 1982 et 1999. L'effort de recrutement bénéficie avant tout au secteur privé.

Cette augmentation devrait continuer puisque l'on parle aujourd'hui de pénurie d'infirmières et que le *numerus clausus* aux entrées des écoles d'infirmières est revu à la hausse. De ce fait, le métier est relativement jeune, près des deux tiers des infirmiers ayant moins de 45 ans. De nouveaux facteurs sont venus plaider pour une évolution à la hausse des effectifs : développement du temps partiel et des congés parentaux, réduction du temps de travail et pénétration de l'emploi de sages-femmes dans de nouveaux services (par exemple dans les services de protection maternelle et infantile ou dans les services d'échographie...). À l'avenir, les enjeux des transformations auxquelles devront faire face ces métiers toucheront certainement au réagencement du contenu des métiers et à la répartition entre les médecins, les infirmiers et les aides-soignants.

### Quelle est leur condition d'emploi ?

	Effectifs du métier	Part
Non-salariés	1 193	11,7 %
Salariés	9 040	88,3 %
Apprentis	1	0,0 %
Intérimaires	18	0,2 %
Emplois aidés	42	0,5 %
Stagiaires rémunérés	40	0,4 %
CDD	585	6,5 %
Titulaires de la fonction publique	5 266	58,2 %
CDI	3 088	34,2 %

Source : INSEE - Recensement de la population 1999

### Accès à ces professions

Le niveau de formation est très homogène dans la mesure où l'accès à l'emploi est fortement réglementé et où certaines qualifications ont été reconnues à bac + 2. Toutefois, le Diplôme d'État d'infirmier se prépare au cours d'une formation de plus de 3 ans dans les Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) publics ou privés, après un concours d'entrée de niveau baccalauréat.

Celui de sage-femme est délivré par une formation de quatre ans dans les écoles de sages-femmes. L'admission dans les écoles de sages-femmes est subordonnée au classement du postulant à l'issue des épreuves de l'examen organisé en fin de première année du premier cycle des études médicales en faculté de médecine.

La formation préparant à ce diplôme est dispensée dans des écoles spécialisées agréées et rattachées à la maternité d'un centre hospitalier.

#### Directeur de la publication

> Michel GAUDEY

Directeur régional de l'INSEE

#### Rédaction en chef

> Sébastien TERRA

> Daniel GRAS

#### Composition et mise en page

> INSEE

#### www.insee.fr/auvergne

> Toutes les publications accessibles en ligne

#### Création maquette

> Free Mouse 06 87 18 23 90

#### Impression

> Imprimerie COLORTEAM

#### Crédit photo

> INSEE Auvergne



3, place Charles de Gaulle  
BP 120  
63403 Chamalières Cedex  
Tél. : 04 73 19 78 00  
Fax : 04 73 19 78 09

### Combien d'actifs ont un emploi ?

	Effectifs	Évolution Auvergne	Évolution France
1982	7 392		
1990	8 988	+ 21,6 %	+ 23,3 %
1999	10 233	+ 13,9 %	+ 19,1 %

Source : INSEE - Recensement de la population 1999

### Caractéristiques, conditions d'emploi

Les statuts d'emplois, entre titulaires de la fonction publique et CDI, sont en général bons et les contrats à durée déterminée ne progressent que modérément par rapport à 1990.

Si la zone d'emploi de Clermont-Ferrand concentre plus du tiers des actifs en emploi, la profession est marquée par une certaine mobilité se caractérisant par une augmentation des infirmières venant d'une autre région (12 % des infirmiers exerçant en Auvergne).

La profession est très largement féminisée : les femmes représentent 89 % des actifs occupés, en augmentation régulière sur la période 1982-1999 (+ 4 points).

La part des salariés se réduit par rapport à 1982. Les infirmiers et sages-femmes exerçant en libéral représentent 12 % de l'emploi total de la famille professionnelle et sont présents particulièrement en zone rurale.

### Quel est leur niveau de diplôme ?

Dernier diplôme obtenu	Moins de 30 ans	30 ans ou plus	Ensemble		
			1999	1990	1982
Sans diplôme ou CEP, BEPC	0,4 %	6,1 %	5,2 %	11,8 %	10,2 %
CAP ou BEP	1,2 %	2,4 %	2,2 %	2,5 %	1,9 %
Baccalauréat	4,0 %	5,5 %	5,3 %	13,0 %	5,4 %
Bac + 2	87,0 %	82,4 %	83,1 %	71,7 %	82,0 %
Supérieur à Bac + 2	7,4 %	3,6 %	4,2 %	1,0 %	0,5 %
<b>Ensemble</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Source : INSEE - Recensement de la population 1999

### Chômage

Le chômage est tout à fait marginal dans cette famille professionnelle et concerne surtout des jeunes. D'ailleurs, selon l'ANPE, il s'agit des métiers qui connaissent le moins le chômage, juste devant une autre famille professionnelle de la santé, celle des aides-soignants.

### Combien y a-t-il de demandeurs d'emploi ?

Catégories des demandeurs	Effectif 2005	Évolution Auvergne 1999-2005	Évolution France 1999-2005
Catégories 1+2+3	154	+ 75,0 %	+ 45,8 %
dont 1+2+3 hors activité réduite	128	+ 77,8 %	+ 46,7 %
dont 1	76	+ 46,2 %	+ 33,1 %
Catégorie 6	15	- 34,8 %	- 27,0 %

Source : ANPE